

— Hélas, oui, répondit piteusement le jeune homme. Il paraît qu'on a besoin de moi là-bas.

— Qui vous écrit ? demanda le capitaine, entre deux bouffées de tabac ; M. de La Force, M. de Soubise ou M. de Rohan ?

— Ces nobles seigneurs ont autre chose à faire que de s'occuper d'un pauvre petit gentilhomme comme moi. Non, c'est un de mes amis, le baron Philippe de Castelnau-Chalosses, qui m'a écrit.

— Attendez donc, dit Olivier, attendez donc, mon cher Gaston, est-ce que ce baron de Castelnau-Chalosses n'a pas une cornette dans les pistoliers de Rohan ?

Non, c'est son frère, François de Castelnau. Philippe, l'aîné de la famille, est capitaine aux carabins de La Force.

— C'est juste, je me le rappelle à présent. Ce sont de charmants gentilshommes que ces de Castelnau, et de vaillantes épées.

— Eh ! fit le capitaine, ils ont de quoi tenir. Bon chien chasseur de race, leur grand-père était un rude soldat et leur père a noblement servi la cause de défunte Sa Majesté le roi Henri le quatrième.

— Que vous dit M. de Castelnau, mon cher monsieur de Lérans ? au cas, bien entendu, où ma question ne soit pas indiscrète.

— Oh ! nullement, mon cher comte.

— Voyons, que fait-on là-bas ? je ne serais pas fâché d'avoir quelques nouvelles, ajouta le capitaine. Messieurs, vous avez tort de dédaigner ce rhum ; je vous certifie qu'il est délicieux.

— Nous ne le dédaignons pas, bien loin de là, fit M. de Lérans en prenant une bouteille et remplissant les verres. Il faut avouer, messieurs, que ces pauvres Indiens sont horriblement calomniés. Pour ma part, je n'admettrai jamais que des gens qui inventent et réussissent à distiller d'aussi bonnes choses, soient des sauvages.

— Il n'en est rien, dit philosophiquement le capitaine, ce sont leurs ennemis qui font courir ce bruit-là, afin d'empêcher qu'on s'intéresse à eux, et qu'ils puissent ainsi continuer à les tyranniser, sans que personne ne proteste en faveur de leurs victimes.

— Corps-Dieu ! capitaine, reprit le jeune homme en vidant son verre à petits coups, il y a du vrai dans ce que vous dites.

— Tout est vrai, mon jeune gentilhomme, croyez-en un vieux routier comme moi ; c'est une vieille tactique, cela, elle réussit toujours. Mais voyons vos nouvelles, s'il vous plaît ; parlez, nous vous écoutons ?

— Je ne demande pas mieux que de vous satisfaire. Il paraît que les choses s'embrouillent là-bas d'une étrange façon. L'armée royale a mis le siège devant Saint-Jean-d'Angély, où se trouve M. de Soubise, qui s'est jeté dans la ville pour la défendre et se trouve aujourd'hui réduit à la dernière extrémité.

— Oh ! oh ! croyez-vous ? fit Olivier.

— Dame ! c'est ce que l'on m'écrit.

— Voilà qui est fâcheux.

— Saint-Jean-d'Angély n'a pas heureusement une très-grande importance pour fins de la guerre.

— Peut-être, mais cet échec influencera sans doute beaucoup le moral de nos troupes.

— Bah ! fit le capitaine, c'est la guerre, cela : des revers et des victoires, il n'y a pas à sortir de là. Si messieurs de la religion sont battus à Saint-Jean-d'Angély, ils prendront leur revanche d'un autre côté, et tout sera dit.

— Comme vous y allez, capitaine ! ils prendront leur revanche : cela est facile à dire ; mais ce que nous aurons perdu, le roi l'aura gagné.

— Ah ! dame ! que voulez-vous que je fasse à cela, moi ? On ne fait pas d'omelettes sans casser des œufs, comme me disait un hidalgo qui servait avec moi sous Bathlem Gabor, juste au moment où il recevait une pistoleta<sup>d</sup> à travers la poitrine et tombait de cheval pour ne plus se relever. Mais, quo fait M. de Rohan dans tout cela ?

— Oui, dit avec intention le comte du Luc, où est le duc ?

— Quant à cela, messieurs, personne n'en sait rien.

— Comment, personne n'en sait rien ?

— Non ! On ignore complètement où il s'est retiré. Les uns le croient à La Rochelle, les autres supposent qu'il parcourt la campagne pour réunir ses partisans et tomber à l'improviste sur l'armée royale.

— Bon ! reprit en riant le capitaine, mais le plus clair de tout cela, c'est qu'on ne sait pas du tout où il est. Alors soyez tranquilles, messieurs, le duc de Rohan n'est pas homme à s'endormir dans les délices d'une Capoue quelconque ; s'il ne paraît pas, croyez-moi, c'est que, probablement, il ménage au roi Louis XIII, dit le Juste, quelque agréable surprise qui allongera démesurément le nez canus de monsieur le comtable.

(A CONTINUER.)

Commencé le 1er Janvier 1881 — (No. 54.)

## INFORMATIONS

Nous expédions cette semaine, comme échantillon, des copies de notre FEUILLETON à différentes personnes qui ne sont pas au nombre de nos abonnés. A ceux qui désireraient prendre un abonnement d'une année, nous sommes en mesure de fournir tous les numéros parus depuis le 1<sup>er</sup> Janvier dernier. L'abonnement n'est que d'une piastre, payable par mandat-poste ou en timbres (autant que possible) de un cent et d'un  $\frac{1}{2}$  cent.

Dans quelques semaines nous commencerons la publication d'un autre ouvrage. Inutile d'ajouter qu'il sera très-intéressant.

### AUX MAÎTRES DE POSTE

Chaque semaine nous expédierons un certain nombre d'exemplaires du FEUILLETON ILLUSTRE à différents Maîtres de Poste, en les priant d'avance de les distribuer aux personnes de leur localité respective dans le but de faire connaître notre journal, et par là nous procurer quelques souscripteurs. De plus MM. les Maîtres de Poste pourront retenir la commission accordée aux agents lorsqu'ils nous enverront le montant de ces souscriptions.

### A NOS ABONNÉS DE LA VILLE

Dans quelques jours notre agent aura l'honneur de présenter les comptes à nos souscripteurs de la ville. Nous espérons qu'ils s'empresseront de les régler immédiatement afin de lui éviter de nouvelles démarches.

LES ÉDITEURS.

## “ LE FEUILLETON ILLUSTRE ”

PARAIT TOUS LES JEUDIS

### CONDITIONS D'ABONNEMENT

Payable d'avance ou dans le cours des trois premiers mois :

UN AN..... \$1.00 — SIX MOIS..... \$0.50

Payable dans le cours des trois derniers mois :

UN AN..... \$1.50 — SIX MOIS..... \$0.75

### A L'ÉTRANGER : STRICTEMENT D'AVANCE

Aux agents 10 cents la douzaine et 20 par cent sur l'abonnement strictement payable à la fin du mois.

MORNEAU & CIE.,

Boite 1956, B. de P. Montréal.

4, Rue St. Jacques